

Arrêté de la DACS du 10 novembre 2009 modifiant l'arrêté du 3 mai 2007 portant nomination des membres du jury de l'examen d'aptitude professionnelle aux fonctions d'avoué

NOR : JUSC0925594A

La ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu le décret n° 45-118 du 19 décembre 1945 modifié pris pour l'application du statut des avoués, notamment son article 11 ;

Vu l'arrêté du 3 mai 2007 portant nomination des membres du jury de l'examen d'aptitude professionnelle aux fonctions d'avoué ;

Vu l'avis du bureau de la chambre nationale des avoués en date du 28 octobre 2009,

Arrête :

Article 1^{er}

L'arrêté du 3 mai 2007 susvisé est modifié ainsi qu'il suit :

I. – *En tant que titulaire* :

Mlle KONG THONG Sylvie, clerc d'avoué à Paris, est nommée membre titulaire, en remplacement de M. VILLA Julien, clerc d'avoué à Orléans, démissionnaire.

II. – *En tant que suppléant* :

M. VALENTIE Christian, clerc d'avoué à Paris, est nommé membre suppléant, en remplacement de Mlle KONG THONG Sylvie.

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice et des libertés.

Fait à Paris, le 10 novembre 2009.

Pour la ministre d'Etat, garde des sceaux,
ministre de la justice et des libertés,
par délégation :
La directrice des affaires civiles et du sceau,
P. FOMBEUR